



# BOIS LE ROI

## ENVIRONNEMENT & QUALITÉ DE LA VIE

Association  
créée en 1991

Mars 2021  
Bulletin 60

### UNE FORMIDABLE MOBILISATION CONTRE LA MODIFICATION N°3 DU PLU !

**L'enquête publique sur la modification du PLU est maintenant terminée.  
La participation des Bacots a été exceptionnellement élevée**

Pas moins de 1150 pages de contributions, observations et commentaires par courrier, courriels ou pétitions en provenance de plus de 300 foyers, plus de 280 signatures..., du jamais-vu, de mémoire de commissaire-enquêteur !

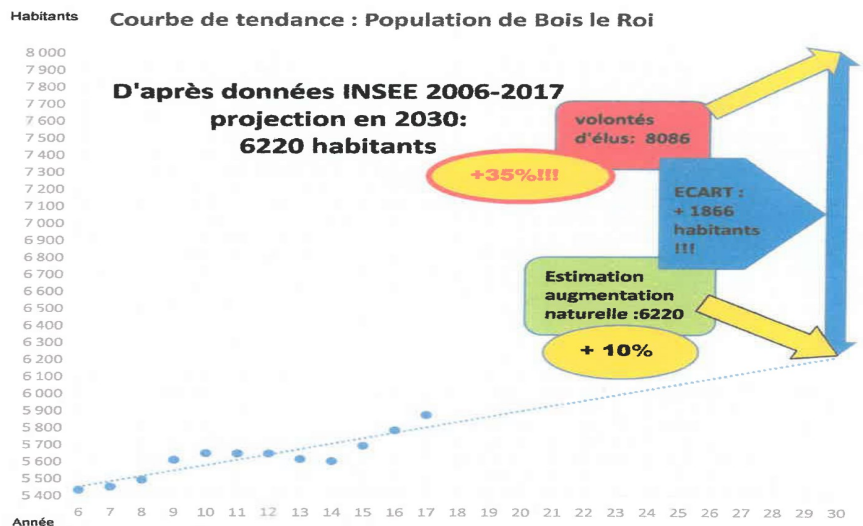
Chacun peut constater que la quasi-totalité des contributions est **défavorable à ce projet de modification de PLU. C'est un rejet massif exprimé par les Bacots, inquiets pour leur futur.**

Il suffit pour s'en convaincre, de consulter les avis sur le site de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau : "*Non à une ville-dortoir !*", "*Notre patrimoine naturel et bâti est inestimable, il doit être définitivement protégé*", ces thèmes sont repris par des centaines de Bacots de tous âges, récemment installés ou au contraire, "ancrés" dans leur commune parfois depuis des générations.

Après un gros travail de synthèse le commissaire-enquêteur rendra ses conclusions dans les prochaines semaines. Elles ne seront connues que début avril, après les étapes administratives réglementaires.

**Mais la municipalité ne les a pas attendues.** Affirmant une politique "**volontariste**" lors du Conseil Municipal du 4 février 2021, elle prépare d'ores et déjà la densification à 8 000 habitants dans 10 ans, soit + 35%.

Contrairement à ce qui nous est martelé, aucune instance ne réclame un tel choc pour notre commune.



Nous avons écrit à Monsieur Pascal Gouhoury, Président de l'Agglomération du Pays de Fontainebleau ainsi qu'à ses élus, afin de les alerter sur l'inquiétude et le refus des Bacots de la modification n°3 du PLU. Nous y appelons les élus de la CAPF à ne pas poursuivre la procédure d'adoption du projet de modification et à tenir compte des attentes exprimées par les Bacots dans le cadre du futur PLU intercommunal (lettre disponible sur notre site).

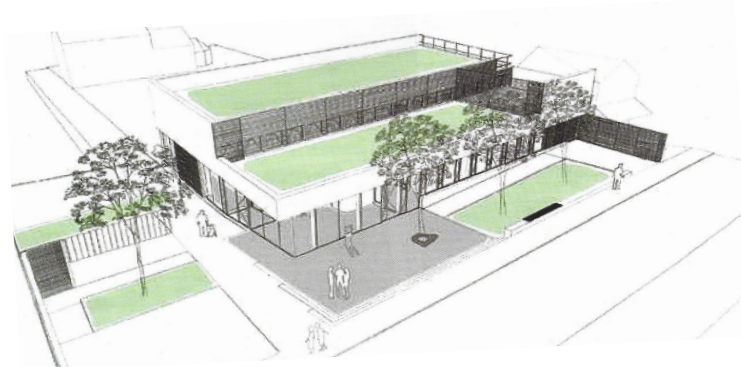


## LA MÉDIATHÈQUE

En déposant le 30 juillet 2020 (soit un mois après l'élection municipale) le permis de construire d'une médiathèque et en le validant le 14 janvier 2021, sans attendre l'avis du commissaire enquêteur sur la modification du PLU, le message de la municipalité est clair : **avancer sans consulter tous les Bacots**.

Car ce permis de construire a été déposé sans aucune concertation préalable :

- ni avec les riverains (seuls des adhérents de la bibliothèque ont été consultés, et encore, pour leur présenter l'agencement intérieur déjà "ficelé"),
- ni avec l'ensemble des Bacots, qui vont devoir financer un projet à 3 millions d'euros pour 420 m<sup>2</sup>, soit un coût avoisinant les 7 000 euros/m<sup>2</sup>. A titre de comparaison, la ville d'Avon construit sa médiathèque pour un coût de 3 000 euros/m<sup>2</sup>.



© Marc Nicolas Architecture

Le bâtiment prévu **ne s'insère pas dans un quartier** dont la tranquillité et la qualité paysagère (grands arbres et maisons anciennes) est reconnue et appréciée de tous.

Avec la suppression d'arbres et de nombreuses espèces d'arbustes, c'est l'acte 1 de la destruction programmée de la biodiversité exceptionnelle dans ce quartier.

Les **nuisances pour les riverains** les plus proches sont très importantes.

### Or d'autres alternatives sont bel et bien envisageables, notamment :

- Un pré-projet **d'extension de la bibliothèque actuelle** sur l'arrière du bâtiment a existé, beaucoup plus respectueux de l'esthétique du quartier et de l'environnement et qui aurait pu, au minimum, être examiné... il comprenait en même temps la restauration de la maison « La Roseraie »,
- **L'acquisition d'un bâtiment existant comme une grande demeure** identifiée comme patrimoine remarquable de Bois-le-Roi. Cela permettrait de le valoriser et de protéger un grand parc.

**La mairie s'obstine à transformer Bois-le-Roi sans aucune concertation de tous les Bacots :**

**Aujourd'hui, une médiathèque utile mais trop chère, qui ne s'insère pas rue Pasteur.**

**Demain, une crèche et des logements collectifs rue de SESCOIS.**

**Que sont devenues les promesses électorales de concertation ?**

## Rejoignez-nous: Adhésion 2021

**Cotisation à partir de 16€ à adresser avec vos coordonnées à notre secrétariat.**

**Secrétariat**  
**72 avenue Foch**  
**77590 Bois le Roi**  
contact@blenvironnement.org

\*66% de votre cotisation versée en 2021 est déductible de votre impôt dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

*Notre association est indépendante de toute liste municipale actuelle ou future. Seules vos cotisations nous permettent de développer nos projets.*

***Nous vous remercions pour votre soutien***

Nom : ..... Prénom: ..... **Cotisations:**  
• de base : 16 € minimum  
Adresse : ..... • de soutien : entre 50 € (soit 17 €\*) et 199 € (soit 68 €\*)  
Code Postal: ..... Commune: ..... • membre bienfaiteur : 200 € (soit 68 €\*) ou plus  
e-mail : .....; \*après déduction fiscale

**Règlement de préférence par chèque à l'ordre de l'association**



<https://www.facebook.com/blenvironnement>

[www.blenvironnement.org](http://www.blenvironnement.org)